



Philippeville, le 16 juin 2021

## **Froidchapelle**

### **OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

**CLDR des 15 et 22 juin 2021**

**Salle des Fêtes – Froidchapelle**

#### **Ordre du jour de la réunion :**

1. Approbation du PV de la réunion du 24 mars 2021
2. Présentation des fiches projets de lot 1 et 2 par DR(EA)<sup>2</sup>M

Introduction par le Bourgmestre.

#### **1- Approbation du PV de la réunion du 24 mars 2021**

Le PV est approuvé sans remarque.

#### **2- Présentation des fiches projets de lot 1 et 2 par DR(EA)<sup>2</sup>M**

Au préalable de la présentation des fiches, la FRW apporte quelques précisions :

1. Les fiches ont fait l'objet d'une présentation au Collège communal, le Collège a ainsi pu faire part de ses remarques
2. Ces remarques ont été intégrées aux fiches-projets (Fiches-projets annexées aux invitations)
3. Lors de la dernière séance de la CLDR, les membres avaient demandé une grille avec des critères pour analyser les fiches, après discussion entre le Collège/ DR(EA)<sup>2</sup>M /FRW, cette idée n'a finalement pas été retenue, et ce dans un souci d'efficacité pour le déroulement de la réunion. En effet, la tâche demandée aux membres est d'être attentifs à la philosophie des projets et voir s'ils répondent bien à leurs attentes
4. Le but de ces présentations n'est pas de tout remettre en question. Lorsqu'il y aura une demande de convention pour une fiche, un avant-projet sera présenté à la CLDR, les membres auront l'occasion de faire part de leurs idées plus précises

DR(EA)<sup>2</sup>M entame sa présentation en rappelant les 3 types de fiches du PCDR :

- Lot 1 – fiche « court terme » → 0-3 ans (fiche complète avec schéma + esquisse simple + estimation budgétaire)
- Lot 2 – fiche « moyen terme » → 3-6 ans (avec schéma mais sans estimation budgétaire)
- Lot 3 – fiche « long terme » → 6-10 ans (description et justification du projet)

DR(EA)<sup>2</sup>M précise ensuite la différence entre une fiche-projet et un projet :

- Une fiche-projet définit des intentions, des orientations générales, des lignes directrices
- Un projet est basé sur des études et analyses précises (levé topo, mobilité, essais de sols, etc.). Un projet est aussi soumis à des demandes d'autorisations officielles (permis d'urbanisme, enquête publique, etc.)

Enfin, DR(EA)<sup>2</sup>M précise que certains titres de fiches ont été modifié afin de répondre aux mieux au contenu de leur fiche. La CLDR devra alors marquer son accord sur ces changements.

*Remarque :* dans ce PV ne seront repris que les remarques et questions posées suite à la présentation des fiches.

Fiche 1.1 Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt → Pas de changement de titre

- En quoi consiste le plateau mobilité douce ? c'est un plateau légèrement surélevé pour forcer les véhicules à ralentir. Ce plateau aurait le même revêtement pour être en cohérence avec la place.
- Comme la place est traversée par une route régionale, la région est-elle obligée d'accepter les aménagements proposés (tel que le plateau) ? non, elle peut très bien refuser comme accepter. De même son intervention financière n'est pas assurée.
- Au vu du budget, il est proposé de scinder le projet en différentes phases. Phases qui pourraient dès lors être activées séparément.
- Il est proposé de diminuer le nombre de places de parking à l'arrière du foyer culturel pour ainsi avoir un plus grand espace de jeux pour les enfants.
- La rue de la poterie est actuellement en phase de test en voie sans issue dans le but de limiter la circulation sur la place et d'éviter les visiteurs des lacs de l'eau d'heure d'emprunter la place pour se rendre aux lacs. S'il on maintient cette voie sans issue (après un bilan avec les riverains) et que l'on répertorie également la rue menant à la salle saint Rémy en voie sans issue, le problème de mobilité s'y retrouvera allégé. Suggestion de rues semi-piétonnes.

Fiche 1.2 Aménager un espace public et de convivialité sur la place de Froidchapelle → Aménagement global du centre de Froidchapelle

**La CLDR marque son accord sur le changement de titre de la fiche.**

- Pourquoi le déplacement du monument aux morts ne figure-t-il pas dans la fiche ? On y fait référence dans la fiche 2.1.
- Les membres pointent l'intérêt du réaménagement du triangle de verdure (avec la pompe) qui est la porte d'accueil du village ou de la place. Il faut donner une vie à cet espace.
- Attention au réaménagement du pourtour de l'église, les corbillards manœuvrent à cet endroit.
- Les membres « reprochent » que ce soit toujours une place pour la voiture et que lorsque l'on regarde la fiche, on n'a pas l'impression d'un projet différent de maintenant. Une coupe transversale permettrait peut-être de mieux se projeter et serait intéressant pour le passage au P.A.T.

DR(EA)<sup>2</sup>M répond que malheureusement au vu de l'espace et du dessin de la place, il est difficile de proposer d'autres aménagements (parking, piétons, convivialité). En ce qui

concerne la projection, DR(EA)<sup>2</sup>M essaiera d'ajouter une esquisse ou une autre courbe transversale.

- Proposition que le personnel communal puisse se garer plus loin.

Fiche 1.3 Mise en valeur touristique du patrimoine de la commune → Pas de changement de titre

- Un membre porte l'attention à la maintenance du site, de la vidéo ou autre plateforme qui seront relayés par les QR codes. Ainsi que sur le financement de cette maintenance. DR(EA)<sup>2</sup>M répond qu'à l'heure actuelle, on ne sait ni déterminer la maintenance, ni son financement car la fiche ne détermine pas le relais des QR codes. Et précise que c'est comme pour d'autres projets, la maintenance d'un bâtiment par exemple est toujours à charge de la commune.

Fiche 1.4 Promouvoir les circuits-courts, les produits et savoir-faire locaux → Développer une infrastructure propice aux circuits-courts à l'entrée de Froidchapelle

**La CLDR marque son accord sur le changement de titre de la fiche.**

- Est-ce que des sanitaires mobiles sont prévus lorsque le site sera utilisé pour une manifestation ? Non, mais au vu de la taille du site cela peut facilement s'intégrer au projet. Une extension des sanitaires du club de tennis peut aussi être envisagée.
- Les membres regrettent le manque de parking proposé sur l'esquisse et porte l'attention sur la proximité du site avec l'école du Crochet, la salle omnisports et le club de football. DR(EA)<sup>2</sup>M ajoutera à la fiche une seconde esquisse avec plus de parking.
- Quelle est la durée de vie d'une toile ? 25 ans
- Au vu du budget que représente une telle infrastructure (900€/m<sup>2</sup>), la couverture de la moitié du mini stade est aussi envisageable
- Dr(ea)<sup>2</sup>m précise que la bande hachurée n'est pas une propriété communale, c'est pour cela qu'elle est reprise en terrain stratégique.
- Proposition d'ajouter une 2<sup>ème</sup> entrée. Dr(ea)<sup>2</sup>m suggère d'insérer la seconde esquisse où est dessinée 2 entrées.

Fiche 1.5 Développer la mobilité douce sur la commune afin de relier tous les villages entre eux et les villages et les lacs → Pas de changement de titre

- Un membre signale qu'aucun sentier ne démarre de Froidchapelle centre → si on veut attirer les touristes sur le centre, il serait intéressant de réfléchir à quelque chose
- Les membres demandent d'ajouter à la fiche le dénivelé des tracer proposer ainsi que de prévoir des halles de repos.
- La liaison Vergnies-Erpion passe par la commune de Beaumont, la commune ne recevra donc pas de subside le tracé se situant sur Beaumont.
- Suggestion de parler de dénivelé pour l'usager. Dr(ea)<sup>2</sup>m répond qu'il n'y a pas eu de relevé topographique, c'est donc compliqué. Mais ce sera noté tout comme les obstacles potentiels.
- Demande de placer des bancs aux points de vue intéressants ;
- Le projet demande principalement de la signalétique car la plupart des sentiers sont praticables.

- L'ouverture de sentier étant parfois complexe, Dr(ea)<sup>2</sup>m propose pour le sentier « G » une alternative plus ou moins équivalente.

Fiche 2.1 Contribuer à la qualité de vie des habitants en aménageant des espaces publics → Pas de changement de titre

- Boussu-lez-Walcourt : un membre précise la présence d'un sentier qui relie le site des anciennes carrières à l'église du village. Ce sentier existe toujours mais n'est plus entretenu et donc plus praticable. DR(EA)<sup>2</sup>M ajoutera le réaménagement de ce sentier à la fiche
- Froidchapelle – place du monument aux morts : si les membres sont d'accords de déplacer le monument et ainsi libérer de l'espace et du parking à proximité de la place et bien qu'ils n'aient pas de contre-proposition, les membres s'interrogent sur le nouvel emplacement du monument proposé par la fiche. En effet, cet espace devrait servir de porte d'accueil du village ou de la place.
- Fourbechies : le projet est retiré de la fiche car il est en cours.

Fiche 2.2 Aménager un espace public et de convivialité sur la place de Vergnies → Pas de changement de titre

- Demande de remise en route de la fontaine d'époque Gossec via une citerne par exemple
- Il y a des écritures/explications sur la face avant et sur la face arrière du monument. Dès lors, lors du déplacement du monument, ces 2 faces devraient rester visibles.
- Présence d'une petite aire au-dessus du parking, est-ce une propriété communale ? Non, elle ne l'est pas.
- Demande de valoriser le chemin qui mène au cimetière. OK.
- Un petit espace de convivialité existe à l'entrée du village. Une ruelle située près des habitations trempins permet d'y accéder. Celui-ci est peu utilisé car il se situe dans un virage. Ne pourrait-on pas déplacer les tables et bancs et veiller à sécuriser le lieu ?

Fiche 2.3 Aménager les entrées des parcs résidentiels et créer une connexion cyclo-piétonne entre les 3 parcs → Aménager les entrées des parcs résidentiels et créer une connexion entre les 3 parcs

**La CLDR marque son accord sur le changement de titre de la fiche.**

- Discussion sur l'état des chemins. Au vu de certains, les membres suggèrent d'éliminer le mot « cyclo-piétonne » du titre. OK
- Un membre signale que le bois traversé par le sentier vicinal n°52 est privé → le bois est privé mais le sentier est d'utilité publique

Fiche 2.4 Lutter contre l'insalubrité des logements et améliorer leur efficacité énergétique → Pas de changement de titre

- Pas de commentaires

Fiche 2.5 Améliorer l'offre en matière d'accueil de la petite enfance → Pas de changement de titre

- Pas de commentaires

Fiche 2.6 Améliorer l'offre en matière d'accueil des personnes âgées → Pas de changement de titre

- Pas de commentaires

Fiche 2.7 Poursuivre et développer les actions en faveur de la nature → Pas de changement de titre

- Un membre suggère d'y associer le contrat de rivière Sambre
- Notons que les PCDN sont depuis peu, repris sous l'appellation « BiodiverCité » de même que les plans Maya et la semaine de l'arbre. La fiche-projet doit donc être revue dans ce sens.
- Via le plan BiodiverCité, toutes les communes wallonnes auront la possibilité de répondre à des appels à projets que la Ministre Tellier mettra en route.

Fiche 2.8 Réaliser un plan communal de mobilité → Pas de changement de titre

- Pas de commentaires

Fiche 2.9 Créer une maison du vélo sur le village de Froidchapelle permettant de découvrir les cinq villages et les lacs → Créer une infrastructure sur le village de Froidchapelle permettant de découvrir les cinq villages et les lacs

**La CLDR marque son accord sur le changement de titre de la fiche.**

- Quel est le but de cette maison ? la location, la réparation, ... ? La fiche-projet propose la location de vélos mais aussi la réparation, la diffusion de renseignements sur les circuits, un coin repos/détente, des sanitaires/douches, ...
- Discussion sur la parcelle de terrain située sur la place de Froidchapelle. Cette infrastructure serait en lien avec la maison de la ruralité mais c'est une propriété privée.
- Constat est fait que si cette infrastructure se situe dans le centre du village, cela apportera une dynamique, entre autre touristique.
- Si la maison du vélo est une structure plus légère de style « hangar » fermé munie d'une borne pour y accéder alors l'emplacement idéal pourrait se situer à proximité du RAVeL sur le parking colombophile. Dans ce cas de figure, la maison de la ruralité renseignerait les visiteurs et les utilisateurs de cette borne et vendrait aussi des cartes pour pouvoir l'utiliser (accès à des vélos électriques en location par exemple).
- Au fil de la discussion, il est décidé de remplacer « maison du vélo » par « infrastructure »

Fiche 2.10 Rénovation de la salle Saint Rémi de Boussu-lez-Walcourt → Rénovation de la salle Saint Rémi de Boussu-lez-Walcourt et de ses abords

**La CLDR marque son accord sur le changement de titre de la fiche.**

- Un membre mentionne à l'auteur la présence de cuves (ancienne station essence) à l'emplacement en face de la salle

Les membres de la CLDR approuvent l'ensemble des fiches-projets.

## La suite

---

DR(EA)<sup>2</sup>M va maintenant finaliser la rédaction des fiches-projets, notamment en intégrant l'ensemble des remarques de la CLDR.

Une réunion de la CLDR sera organisée à la sortie de l'été pour présenter et approuver l'avant-projet du PCDR par le CLDR. S'en suivra alors le passage auprès du P.A.T et finalement l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon.